

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 07 décembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : Mrs Patrice BLANC et Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

Mme Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Julie MONTBRIZON

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 2 Votants : 33

Madame la Présidente propose de commencer la séance par les OJ en matière de RH : OJ n° 13-14-15 & 16

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance (18h30) à compter de l'OJ n° 01 Mme Anne-Marie OLIVON (absente pour les OJ 13 ; 14 ; 15 et 16)
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°..... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : PCAET – PLUI H – TRAME VERTE ET BLEUE – LOT3 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AURA

PCAET – PLUI H – TRAME VERTE ET BLEUE – LOT3 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AURA

- VU le code de l'urbanisme ;
- VU le Code Général des Collectivités territoriales ;
- VU la loi ALUR N°2014-366 du 24 mars 2014 ;
- VU les statuts de la CCEDA modifiés par l'arrêté n°020211025 ;
- VU la délibération de prescription du plan local d'urbanisme valant programme local de l'habitat n°28 en date du 29/09/2021 ;
- VU la publication du marché le 02/09/2021 ;
- VU la retenue de l'option TVB pour le lot 3 en CAO du 30/11/2021 ;

Madame la Présidente rappelle que la communauté de communes a décidé de créer trois lots dont le lot 3 qui concerne l'évaluation environnemental du plan local d'urbanisme intercommunal et du plan climat air énergie territorial. Ce lot comporte une option « approfondissement de la concertation et l'animation de la TVB » qui correspond à une fiche action du contrat vert et bleu (CVB). Le CVB est un outil contractuel de la Région en faveur des continuités écologiques.

Madame la Présidente explique l'importance de préserver et d'identifier les trames vertes et bleues ainsi que des corridors écologiques pour la préservation de la biodiversité. La TVB permettra de répondre à différents enjeux :

- l'amélioration des milieux aquatiques et humides,
- le renforcement de la biodiversité dans les milieux forestiers,
- le renforcement de la biodiversité dans les milieux agricoles,
- la sensibilisation et la communication.

La demande de subvention porte sur le plan de financement de l'option du lot 3 figurant dans le tableau ci-dessous :

Dépense HT €		Recette HT €	
Option lot 3 : TVBN	8 300 €	Région (60%)	4 980€
		CCEDA	3 320 €
Total dépenses HT	8 300€	Total recettes HT	8 300€

Par conséquent, Madame la Présidente propose aux délégués communautaires :

- D'approuver le plan de financement de l'option TVBN du lot 3 ;
- D'autoriser la présidente à solliciter une subvention auprès du PNRLF pour le CVB de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes approuve la demande de subvention au Conseil départemental pour la trame verte et bleue, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 17 décembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.